



MEDONDES

UNITE DE COORDINATION DU PAM • BULLETIN D'INFORMATION PUBLIE EN ANGLAIS ET EN FRANÇAIS • 14/III/1988

MODIFICATIONS CLIMATIQUES ET ÉLÉVATION DU NIVEAU DES MERS: LE BILAN DE LA RÉUNION DE SPLIT

Réunis au CAR/PAP de Split du 3 au 8 octobre 1988, 25 scientifiques de 15 pays ont confronté leurs enseignements sur les modifications climatiques dans le cadre d'un programme d'étude du PNUE.

L'avertissement est clair: il convient d'agir dès maintenant pour relever ce nouveau défi écologique, malgré l'incertitude actuelle des prévisions.

La science et la protection de l'environnement évoluent si vite depuis deux décennies que des problèmes connus des seuls spécialistes et réputés pour leur austérité scientifique émergent aujourd'hui, au sein des forums internationaux, comme des menaces communes à l'ensemble de l'humanité qui appellent des décisions urgentes. Voici seulement dix ans, qui connaissait le problème de l'appauvrissement de la couche d'ozone stratosphérique, hormis quelques milieux scientifiques à l'audience semi-confidentielle? Qui savait que ce phénomène, causé par l'emploi industriel des chlorofluorocarbones (notamment dans les réfrigérateurs et les aérosols) pouvait entraîner une baisse de la production végétale et une recrudescence des cancers cutanés? Pourtant, de séminaire en atelier, de réunion conjointe en conférence, la question a fini par accaparer les médias, inquiéter l'opinion et les responsables politiques. Au point d'aboutir, le 16 septembre 1987, au Protocole "historique" de Montréal sur une réduction progressive et un "gel" de la production des substances responsables.

Il en va de même pour le problème du réchauffement du climat et d'un relèvement consécutif du niveau des mers. Lui aussi est imputable aux activités humaines de l'ère industrielle: les milieux scientifiques prévoient depuis plusieurs années que l'augmentation du gaz carbonique et des différents gaz traces dans l'atmosphère pourrait aboutir, dans la première moitié du siècle prochain, à une hausse de la température mondiale moyenne supérieure à toutes celles qui ont eu lieu dans l'histoire humaine. Or le CO₂ et les gaz traces font écran aux radiations solaires à ondes courtes mais absorbent et émettent des radiations à ondes longues. Ils créent ainsi un "effet de serre" atmosphérique qui se traduit par une élévation de la température, laquelle entraîne à son tour un relèvement du niveau des mers (par expansion thermique, fonte de la banquise, etc.). Problème lourd de menaces pour de nombreuses régions du monde, il a depuis longtemps sollicité l'attention du PNUE. La réunion de Split, Yougoslavie, en octobre dernier, de six équipes d'experts relevant chacune d'une région maritime du monde, a été organisée par l'Unité de coordination du PAM dans le cadre de cet effort d'étude et de réflexion.



1985: l'étape de Villach

Jusqu'à un passé récent, le climat de la Terre et la composition de l'atmosphère semblaient des données relativement stables, indépendantes des activités humaines du moins. La notion - encore toute théorique - d'un dégagement de CO₂ s'accompagnant de répercussions climatiques est née à la fin du siècle dernier. Elle s'est concrétisée à partir de 1957, quand des mesures précises du CO₂ atmosphérique ont permis d'enregistrer une augmentation effective de ce gaz et d'envisager les implications néfastes du phénomène. En 1972, la Conférence de Stockholm reflète cette préoccupation nouvelle de la communauté scientifique. Treize ans plus tard, en octobre 1985, la ville autrichienne de Villach accueille une conférence PNUE/OMM/CIUS qui fait le point sur l'effet de serre. Il s'avère que la question est très complexe. Problématique même, si l'on se réfère à cette constatation d'un participant: "Les causes possibles et les effets des modifications en rapport avec les gaz sont intimement liés aux problèmes de l'énergie, de l'agriculture, de la popu-

lation et de l'environnement. Les liens sont physiques, biologiques, économiques et politiques. En définitive, l'incertitude domine chaque aspect de la question, depuis les taux d'émission, les conséquences pour l'environnement, jusqu'aux impacts socio-économiques eux-mêmes." Mais les experts réunis à Villach s'accordent sur quelques hypothèses de base: les autres gaz que le CO₂ à l'origine de l'effet de serre sont aussi importants et le deviendront peut-être plus à l'avenir; si l'accumulation des gaz de serre se poursuit au même rythme qu'actuellement, elle aura doublé en l'an 2025 par rapport à l'ère pré-industrielle; on peut s'attendre d'ici cette date à une élévation de la température moyenne de la planète de 1,5 à 4,5° C; la hausse correspondante du niveau des mers devrait être de 20 à 140 cm et être due, à certains sites, en plus du réchauffement, à une subsidence du sol (ou affaissement par activités extractives, pompage de l'aquifère, etc.). Des prévisions précises des changements climatiques et de leur impact sont encore impossibles. De nouveaux facteurs interviennent, remettant en cause les calculs, comme par exemple les chocs pétroliers des années 70. Mais le laisser-faire pourrait compromettre l'avenir de zones importantes du monde. C'est pour répondre à ce premier avertissement de la réunion de Villach que le PNUE crée notamment six groupes d'experts relevant des zones maritimes suivantes: Méditerranée, Caraïbes, Asie de l'Est, Asie du Sud, Pacifique Sud et pacifique Sud-Est. Ces groupes sont chargés d'examiner les effets possibles de modifications du niveau de la mer sur les écosystèmes côtiers, des élévations de la température sur les écosystèmes terrestres et aquatiques et des changements climatiques sur les structures et activités socio-économiques. La réunion de Split leur a permis de confronter les premiers enseignements de leurs recherches. Tout en gardant le cadre conjectural tracé à Villach, Split permettait une approche plus régionale. Les groupes d'experts du Pacifique, de l'Asie et des Caraïbes ont relevé les impacts prévisibles les plus importants dans leurs zones respectives ou même les impacts qui ont déjà eu lieu comme à Bangkok, au Pérou, au Chili, aux Maldives.

MODIFICATIONS CLIMATIQUES ET ÉLÉVATION DU NIVEAU DES MERS: LE BILAN DE LA RÉUNION DE SPLIT

Les répercussions en Méditerranée

A Split, 17 communications étaient consacrées à la Méditerranée. Elles couvraient pratiquement tous les aspects du problème: impact d'une hausse future du niveau de la mer sur les terres basses du littoral méditerranéen, changements de la végétation et de l'utilisation des sols en l'an 2050, implication des changements climatiques sur la dégradation des sols, aspects hydrologiques et impact sur les ressources en eau potable, implications sur les activités socio-économiques du littoral. Cette seule énumération montre à quel point les changements climatiques mettent en jeu de nombreuses disciplines scientifiques. Des études locales portant sur le delta du Pô, Venise, le golfe du Lion, le delta de l'Ebre, le lac de Bizerte et la zone humide d'Ichkeul complétaient ce tableau d'ensemble en soulignant les problèmes particuliers à chaque secteur du Bassin méditerranéen. Comme l'a précisé M. Jeftic, de l'Unité de coordination du PAM, qui était à la fois président de la réunion et coordinateur de l'équipe d'experts sur la Méditerranée, les points saillants que l'on peut tirer des débats et qui sont repris dans les conclusions et recommandations du rapport, sont autant d'avertissements. Il en ressort que le réchauffement du climat conduirait à une diminution des ressources en eau et à une extension des zones désertiques. A leur tour, ces phénomènes provoqueront un déplacement vers le nord, de l'Afrique du Nord au sud de l'Europe, des cultures telles que les agrumes, les céréales et les légumes, aboutissant à fermer le marché européen pour les pays de la rive sud affectés, tandis que d'importantes groupes de population, privés de ressources en eau, seront contraints d'émigrer. L'élévation du niveau de la mer, aggravée par l'affaissement du sol, pourrait dépasser de cinq fois la prévision minimale de 20 cm en 2025 en certains sites du Bassin méditerranéen. Et si Venise ne figure pas parmi ces sites, elle est menacée de crues plus fréquentes, la corrosion des pierres de ses monuments empirera. En outre, des facteurs non climatiques (essor démographique, plans de développement) occasionneront en permanence une vulnérabilité accrue des sociétés aux agressions climatiques en Méditerranée, particulièrement dans la partie sud, avec le risque d'une catastrophe dans le cas où plusieurs facteurs se combineront. Le régime des pluies sera également modifié, avec tendance à l'accroissement sur la rive nord de la Méditerranée.

Que faire?

C'est évidemment la grande question puisque, même en retenant les hypothèses de gravité minimale, les conséquences d'un réchauffement et d'une hausse du niveau de la mer seront redoutables pour certaines zones. Mais la réponse n'est pas aisée (au contraire du cas de l'ozone) tant les facteurs sont nombreux et intriqués. La réunion de Split a, comme celle de Villach, reconnu qu'une marge importante d'incertitude affecte les prévisions des changements climatiques, les modèles actuels ne pouvant permettre une simulation détaillée fiable à l'échelon régional. Les impacts ne sont pas contestables, c'est leur ampleur qui est difficile à déterminer. Pourtant, une stratégie de riposte s'impose dès maintenant, car on a affaire à des effets à long terme et une carence actuelle pourrait se payer en termes de dommages pour une ou plusieurs générations. Les décisions doivent être prises en fonction d'une

fole de critères et au cas par cas: consommation d'énergie, utilisation des ressources en eau, identification des zones vulnérables, mise en place d'infrastructures particulières (sur le modèle des Pays-Bas), etc. Entre l'incertitude des prévisions actuelles et la nécessité d'agir sans délai, la voie est étroite pour les décideurs, les planificateurs, les responsables politiques. L'une des recommandations de la réunion de Split est éloquent à cet égard: "L'élévation du niveau de la mer pourrait inonder les zones de terres basses, entraîner une érosion des plages, aggraver les inondations et augmenter la salinité des cours d'eau, estuaires, lagunes et aquifères. Toutefois, un grand nombre des conséquences les plus funestes peuvent être évitées si la société prend à temps des mesures anticipatrices. Bien que, pour certaines fins, il puisse être plus prudent d'attendre pour voir de combien la mer s'élève, on s'accorde dans l'ensemble à penser que nous ne pouvons attendre que toutes les réponses aient été obtenues et que les mesures adéquates doivent être prises dès maintenant".

"LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES AFFECTERONT À LA FOIS L'ENVIRONNEMENT NATUREL ET L'ENVIRONNEMENT CRÉÉ PAR L'HOMME, AINSI QUE DIVERSES ACTIVITÉS HUMAINES (AGRICULTURE, EXPLOITATIONS FORESTIÈRES, AQUACULTURE, TOURISME, TRANSPORTS, ETC.). POUR ATTÉNUER CES EFFETS ADVERSES, IL SERA NÉCESSAIRE D'ACCROÎTRE LES DÉPENSES POUR:

- LA PROTECTION DES ZONES CÔTIÈRES BASSES CONTRE UNE ÉLÉVATION DU NIVEAU DE LA MER
- LA PROTECTION DES RESSOURCES EN EAU DOUCE
- LA (RE)CONSTRUCTION DE RÉSEAUX D'ÉVACUATION DES EAUX USÉES; ET
- LA PRODUCTION D'ALIMENTS ET AUTRES DENRÉES AGRICOLES."

(Rapport de la Réunion de Split sur les implications des changements climatiques)

EN MARGE DE LA RÉUNION DE SPLIT:

L'Unité de coordination du PAM a publié une BIBLIOGRAPHIE SUR LES EFFETS DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET SUJETS CONNEXES (L. Jeftic, A. Davakis). Cette bibliographie contient 1400 références concernant les changements climatiques et sujets connexes. Elle a été établie après un dépouillement minutieux des revues, monographies, publications, fichiers des bibliothèques d'universités, fichier informatique du Centre de documentation de la Fondation nationale hellénique de la recherche, ainsi que de diverses bases de données. Les critères de sélection des publications ou communications

mentionnées ont permis de couvrir le plus grand nombre de sujets se rapportant aux changements climatiques, en retenant surtout les publications postérieures à 1983. L'édition actuelle comporte une bibliographie par auteur, avec mention complète, classée par auteur/personne morale, suivie de la date de publication. Une bibliographie par zone géographique concerne la Méditerranée. Il est prévu que cette édition sera actualisée par l'Unité de coordination en fonction des informations adressées par les utilisateurs potentiels et publiée au début 1989 avec un index par sujets. Elle sera disponible sur disquette avec le logiciel correspondant.

LA REUNION DE SPLIT DANS LA PRESSE INTERNATIONALE

La réunion de Split a été amplement couverte par la presse internationale qui s'est attachée à souligner les principales conclusions contenues dans le rapport. L' "International Herald Tribune" consacre sur cinq colonnes un article intitulé: "Les scientifiques avertissent qu'un relèvement de la mer Méditerranée pourrait menacer les côtes". Il met notamment en relief le commentaire de M. Stefan Keskes (PNUE): "Nous ne voulons pas alarmer quiconque inutilement, mais les changements sont en train de s'installer et il est préférable que les gouvernements y soient préparés". Et le journal se réfère en particulier à l'intervention d'une scientifique hollandaise: "Saskia Jelgersma, des Etudes géologiques de Haarlem, Pays-Bas, a déclaré que l'expérience hollandaise montre qu'il faut des générations pour mettre en place les défenses adéquates contre la mer. "Nous devons inciter les hommes politiques à réfléchir au problème", a-t-elle déclaré. Sous le titre "L'effet de serre menace les Etats insulaires", "The Observer" remarque que "le monde entier sera affecté par l'élévation de la mer et par les effets climatiques qui résulteront d'un réchauffement de la terre", et l'auteur de l'article évoque principalement les menaces pesant sur les nations insulaires des océans Indien et Pacifique. "The New Scientist" centre son compte-rendu de la réunion de Split sur la ville d'Alexandrie qui pourrait constituer une "nouvelle Atlantide" au siècle prochain: "C'est probablement l'Egypte, le pays le moins capable de contenir les eaux, qui devra affronter les pires répercussions d'un relèvement du niveau de la Méditerranée. La ville la plus importante située sur le delta du Nil, Alexandrie, compte 3,5 millions d'habitants. La majeure partie de la ville se trouve à moins d'un mètre au-dessus du niveau de la mer. Le delta du Nil est en train de reculer à la suite de l'achèvement du barrage d'Assouan, en 1964, qui a interrompu le transport des alluvions dans le delta. "On s'attend à ce que le recul du littoral soit un phénomène durable. Et il sera aggravé par une élévation importante du niveau de la mer". Enfin, "The Guardian" revient, lui aussi, sur les "paradis insulaires" menacés et écrit: "Une étude récente des Nations Unies a montré qu'une élévation de 30 centimètres pourrait éroder entre 20 et 60 mètres de plage. Cela pourrait être catastrophique puisque la première rangée d'habitations se situe souvent à moins de 20 mètres de la ligne de marée haute."

LES REUNIONS A ATHENES DU BUREAU ET DU BUREAU ELARGI DES PARTIES CONTRACTANTES

Budget, recentrage du PAM et mouvements transfrontières des déchets dangereux à l'ordre du jour

Leur cinquième réunion ordinaire tenue à Athènes du 7 au 11 septembre 1987, les Parties contractantes à la Convention pour la protection de la mer Méditerranée contre la pollution avaient décidé de convoquer une réunion élargie du Bureau, autrement dit ouverte à tous les pays côtiers méditerranéens. La réunion, qui s'est tenue à Athènes les 1er et 2 novembre 1988, a été précédée, la veille, d'une réunion du Bureau restreint. Le président du Bureau, M. Evangelos Kouloumbis, ministre grec de l'Environnement, a rappelé que son pays, assumant à l'époque la présidence de la CEE, avait accueilli plusieurs réunions internationales concernant l'environnement, et notamment la réunion du Bureau européen de l'environnement (Athènes, 21-22 août 1988) et la rencontre informelle des ministres de l'Environnement de la CEE (Delphes, 1er - 2 octobre 1988). Soulignons à cet égard que le "sommet" des douze chefs d'Etat et de gouvernement qui a eu lieu à Rhodes les 2 et 3 décembre s'est conclu, entre autres, par une résolution commune concernant une nouvelle approche de la politique environnementale.

Au cours de sa réunion, le Bureau élargi a adopté le budget proposé d'un montant de 4.620.000 dollars pour 1989, avec sa ventilation. La réunion était aussi chargée d'établir des lignes directrices concernant le recentrage du Plan d'action pour la Méditerranée sur la planification intégrée et la gestion écologiquement rationnelle du Bassin méditerranéen. Elle était saisie à cet effet d'un rapport préliminaire du Directeur exécutif du PNUE. Plusieurs participants ont formulé des premières observations à propos de ce recentrage, et il a été convenu que, dans un délai de deux mois, les pays adresseraient à l'Unité de coordination des observations écrites complémentaires. A la lumière de cette réflexion d'ensemble, une nouvelle version du rapport préliminaire sera soumise au Bureau lors de sa prochaine réunion de mars 1989, afin d'accélérer cette phase capitale du recentrage qui vise à obtenir un équilibre et une intégration appropriée des considérations en matière d'environnement et de gestion des ressources dans le processus du Plan d'action. Un débat très important s'est donc amorcé à Athènes et ses principales conclusions devraient, dans les mois qui viennent, constituer une réponse structurelle aux questions les plus générales posées par le rapport du Plan Bleu sur le développement du littoral méditerranéen.

Enfin, deux initiatives importantes ont été prises par le Bureau élargi. Sur sa proposition, le représentant de la Grèce - et président du Bureau - a été autorisé à communiquer une déclaration des participants sur la protection de la Méditerranée au Conseil des ministres de l'environnement de la CEE qui devait se tenir trois semaines plus tard (voir encadré ci-contre). D'autre part, la réunion a abordé la question cruciale de l'exportation de déchets dangereux qui, depuis plusieurs mois, suscite des controverses et de vives réactions de la communauté internationale. Le PNUE s'est préoccupé de cette question depuis longtemps, mais les développements récents lui confèrent un regain d'actualité et mettent en lumière la nécessité d'imposer des règlements nouveaux et draconiens pour assurer l'élimination sans risque des déchets en question. Au cours du débat nourri qui a marqué l'examen de ce problème, il a été suggéré que l'Unité d'Athènes pourrait jouer un rôle central en

recevant toutes les informations utiles que voudraient bien lui communiquer les pays. L'Unité a, pour sa part, proposé de rendre compte des conclusions de Bâle et des implications pratiques qu'aura pour les pays méditerranéens la Convention qui devrait y être adoptée. Le lecteur trouvera également ici le texte complet de la déclaration sur les déchets dangereux émise par le Bureau élargi.

Un message de la Méditerranée à la Communauté européenne

Le Bureau élargi du Plan d'action pour la Méditerranée, réuni à Athènes les 1er et 2 novembre 1988, a exprimé son vif intérêt pour la réalisation d'une stratégie globale et cohérente de l'environnement en Méditerranée.

Tous les pays méditerranéens sont pleinement conscients de l'importance de la région méditerranéenne à la fois pour les citoyens de l'ensemble de l'Europe qui se rendent dans la région durant l'été et pour la préservation de la continuité et de l'équilibre culturels et écologiques de l'Europe.

Gardant toujours à l'esprit que les investissements consacrés à l'environnement sont également productifs et contribuent à un développement durable, les pays méditerranéens accueillent avec faveur toute action appropriée et plus efficace de la Communauté européenne en vue de la protection de l'environnement méditerranéen".

La déclaration de la réunion d'Athènes sur les mouvements transfrontières de déchets dangereux

Le Bureau élargi des Parties contractantes à la Convention de Barcelone et aux Protocoles y relatifs, réuni les 1er et 2 novembre 1988, a pris acte des préoccupations exprimées par nombre de délégations concernant les mouvements transfrontières et les éventuels déversements non autorisés de déchets dangereux, et il a reconnu que les Etats méditerranéens se devaient d'être vigilants pour assurer le respect des législations en vigueur au niveau national et international.

En outre, il a été relevé que la coopération sur ce thème a progressé à l'échelon mondial ou régional dans un certain nombre d'instances internationales: PNUE, OMS, OMI, OCDE, Communauté européenne (Directive de 1984/1986), rencontres entre pays africains, etc. Plus particulièrement, le Bureau s'est félicité de l'avancement des travaux tendant à l'élaboration d'une Convention internationale sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux, sous l'égide du PNUE. Il a exprimé l'espoir que les participants apporteraient une contribution active en vue de la pleine réussite de la Conférence prévue à Bâle en mars 1989.

En attendant l'adoption de cette convention et l'application de ses dispositions, le Bureau a lancé un appel aux Parties contractantes à la Convention de Barcelone et aux Protocoles y relatifs pour leur demander de resserrer leur coopération. En outre, il a invité les Parties contractantes à contribuer activement à la diffusion

et à l'échange d'informations en vue de prévenir, réduire et combattre la pollution liée aux mouvements transfrontières et aux déversements de déchets dangereux en Méditerranée".



AVIS AUX ESPRITS INVENTIFS: LES DATES DE LA SEMAINE 1989 DE L'ENVIRONNEMENT ONT ETE DEJA ANNONCEES

Les dates de la Semaine 1989 ont été annoncées par le Bureau à la réunion d'Athènes, ménageant ainsi un délai suffisant pour une préparation sérieuse. Les dates du 5 au 9 juin 1989 ont été retenues parce qu'elles ont l'intérêt de coïncider avec la Journée mondiale de l'environnement (5 juin) et d'éviter ainsi une dispersion des efforts. L'objectif principal d'une telle Semaine étant de sensibiliser l'opinion des pays riverains de la Méditerranée aux problèmes de leur mer et de leur environnement communs, large place devra être faite aux initiatives d'information et de vulgarisation. Rappelons que la Grèce avait proposé la création d'un Comité chargé de coordonner la campagne dans l'ensemble de la Méditerranée et que la France souhaitait élargir aux pays méditerranéens non européens l'opération "Pavillon Bleu" qui est menée, sous l'égide de la Fondation pour l'éducation à l'environnement en Europe, afin de promouvoir les stations balnéaires et les plages les plus propres.

Mais ce sont là des actions conçues et réalisées par les autorités nationales ou locales des divers pays. Or la Semaine de la Méditerranée est l'affaire de tous et de chacun. Son succès nécessite la mobilisation des énergies collectives et individuelles qui se vouent à la cause de l'environnement. Appel est donc lancé à toutes les organisations non gouvernementales, aux associations bénévoles, aux enseignants, aux élèves, aux étudiants, pour qu'ils prennent eux-même des initiatives, entrent en contact avec les responsables locaux, stimulent au besoin l'intérêt de ces derniers quand il paraît "vacillant". Les opérations "portes ouvertes", les concours de nettoyage, les galas et kermesses au profit de l'environnement, les expositions ne nécessitent pas de fonds très importants. Les esprits inventifs sont particulièrement sollicités: plus une idée est singulière, inédite, plus elle a de chance d'attirer l'attention des médias qui la répercuteront sur l'ensemble de l'opinion. Dans un pareil domaine, les poètes et les artistes sont aussi nécessaires que les publicitaires, ou disons plutôt que la défense de l'environnement les rend complémentaires. La Semaine de la Méditerranée leur offre une belle occasion de le prouver.

LE RAPPORT DU PLAN BLEU ET OFFICIELLEMENT

Les responsables politiques et les planificateurs des pays de la région méditerranéenne ont utilisé ce rapport comme référence pour élaborer ou ajuster leurs stratégies nationales de développement.

“Pour la première fois, tous les pays d’une importante région du monde ont décidé d’explorer ensemble les relations dynamiques entre leur développement économique et leur environnement, qui les unit, depuis la mer qu’ils entourent jusqu’à ses rives et leur arrière-pays.”

La phrase ci-dessus ouvre le rapport de synthèse du Plan Bleu intitulé “Avenirs du Bassin méditerranéen”. Elle souligne la portée de ce document et paraît répondre, au terme d’un exercice de onze années qui a mobilisé des équipes de réflexion dans tous les pays riverains de la Méditerranée, à l’exhortation lancée en février 1977 à la réunion intergouvernementale de Split par le Directeur exécutif du PNUE, M.M.K. Tolba: “Il importe avant tout de fournir aux gouvernements des pays méditerranéens une image d’ensemble de la situation économique de la Méditerranée et de l’étroite interdépendance dans laquelle se trouvent tous ses éléments”. L’engagement a donc été tenu, et l’image d’ensemble forgée. Le résultat se présente sous la forme de plusieurs publications simultanées:

- **Le Rapport principal du Plan Bleu**, comportant plus de six cent pages, qui constitue l’aboutissement complet, détaillé, de toutes les études prospectives menées autour des “scénarios méditerranéens”;

- **Le Rapport de synthèse** qui en constitue le résumé à l’intention des décideurs (“Executive Summary”) et offre, en une centaine de pages, la possibilité de prendre une vue d’ensemble de l’avenir méditerranéen et des principales options qu’il implique; il s’adresse en particulier aux responsables nationaux et locaux concernés, aux enseignants, étudiants, journalistes, ainsi qu’au grand public préoccupé par les enjeux écologiques de cette fin de siècle;

- **Des documents d’accompagnement:** un fascicule intitulé “Base de données environnementales du Bassin méditerranéen” où sont regroupés tous les tableaux, schémas et statistiques qui sous-tendent ou illustrent le texte et dont certains n’ont pu être insérés dans les rapports pour la commodité de la lecture; enfin une série de FASCICULES THÉMATIQUES consacrés aux grands secteurs économiques et à divers milieux géographiques. Ces derniers documents ont pour objet d’approfondir l’image d’ensemble en focalisant sur des questions que le rapport global ne pouvait traiter que succinctement. Le premier fascicule thématique, “L’avenir des forêts méditerranéennes” est déjà paru, une quinzaine d’autres doivent suivre en 1989.

Toutes ces publications sont disponibles en anglais et en français. Leur version arabe est en préparation, tandis que certains pays - comme l’Espagne - envisagent de les faire traduire dans leurs langues nationales. Plus qu’à un “rapport” du Plan Bleu, nous avons donc affaire à un “corpus prospectif” ou “encyclopédie de l’avenir méditerranéen” qui ménage plusieurs niveaux

d’accessibilité et de lecture selon la formation, l’intérêt, la spécialisation (ou plus simplement le temps disponible) de l’utilisateur potentiel.

L’oeuvre accomplie a été saluée par les participants à la première réunion du Comité socio-économique du PAM (Athènes, 27-29 septembre 1988) dont plusieurs ont préconisé que le rapport publié reçoive la plus large diffusion possible. Le 1er novembre 1988, MM. Batisse et Grenon, respectivement président et directeur scientifique du CAR/PB ont, avec M. Manos, Coordonnateur du Plan d’action, officiellement présenté le rapport dans le cadre d’une conférence de presse donnée au siège de l’Association de la presse étrangère à Athènes. Les médias ont largement couvert cette manifestation. Une autre présentation a eu lieu au Caire le 23 novembre, d’autres sont prévues en 1989, à Paris et Rome notamment.

Mais la dernière phase du Plan Bleu ne se limite pas à ces importantes publications. Elle est aussi marquée par le transfert à l’Unité d’Athènes de la base de données élaborée au CAR/PB de Sophia

Antipolis lorsqu’elle a repris et fondu tous ces éléments dans le rapport final.

Pour dissiper d’avance tout malentendu sur sa portée et son utilisation, le rapport marque d’abord ce qu’il n’est pas, pose ses propres limites:

“Les visions à long terme esquissées dans ce rapport n’ont pas l’ambition de donner des recettes faciles pour l’action.”

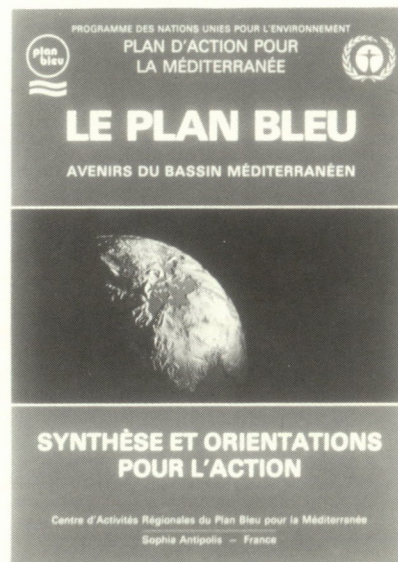
En d’autres termes, les résultats ne constituent pas un “prêt-à-porter” de la planification que les pouvoirs publics auraient à suivre ou adapter à leur gré. Pas plus qu’ils ne sont un catalogue de recommandations comme celles qui concluent d’ordinaire les séminaires ou réunions consacrés à des questions spécifiques. Comme l’a dit un participant du Comité socio-économique du PAM, le rapport “ouvre des pistes d’approfondissement” à tous ceux qui ont pour tâche de penser et décider l’avenir de la Méditerranée.

“La démarche du Plan Bleu a été construite à l’échelle du Bassin méditerranéen tout entier... Son caractère global peut, de ce fait, masquer des évolutions locales. Elle ne peut non plus prendre en compte des événements inattendus(ou “surprises”).”

Ce deuxième principe prolonge le premier en énonçant les limites de toute prospective globale. Quant aux “surprises”, il est évident que le Plan Bleu n’a rien à voir avec un exercice périlleux de futurologie. Il se place dans la seule perspective “exploitable”, celle du “plausible”. Tout accident historique majeur (catastrophe écologique du type Tchernobyl, guerre locale, secousses sociales en chaîne, épidémie ravageuse et a fortiori un conflit généralisé) annulerait les perspectives et divers scénarios retenus dans le rapport, mais non leur rationalité, puisque c’est l’Histoire elle-même qui entrerait dans l’irrationnel en échappant, pour un certain temps du moins, à tout contrôle de l’homme.

Ces réserves faites, le rapport peut alors dégager les faits majeurs des scénarios: ils correspondent aux enjeux décisifs des prochaines décennies. Voici les plus frappants:

“La plupart des problèmes de développement, de gestion des ressources naturelles et de sauvegarde de l’environnement se posent de manière notablement différente pour les pays de la rive Nord et pour les pays de la rive Sud et Est du bassin.”



Antipolis au cours de l’exercice, ce qui représente plus de 300.000 entrées désormais accessibles à chacun des pays participant au PAM.

Des pistes pour l’action

Qu’il s’agisse du rapport principal ou du rapport de synthèse, il serait téméraire de prétendre résumer ici un contenu où le lecteur trouvera traités, sous l’angle prospectif des horizons 2000 et 2025, les problèmes majeurs du Bassin méditerranéen, depuis l’évolution démographique jusqu’aux menaces pesant sur le sol, le littoral, les forêts, en passant par les questions de l’énergie, de l’eau ou du tourisme. Par contre, il est utile de

PLAN BLEU EST PUBLIE PRESENTE A LA PRESSE

méditerranéens disposent désormais d'un cadre commun de
ppement en fonction des impératifs de la sauvegarde de l'environnement.

"Les différents scénarios envisagés, qu'ils se fondent sur la poursuite plus ou moins accentuée des tendances actuelles (scénarios dits "tendanciels") ou sur un réajustement plus volontariste de la coopération méditerranéenne (scénarios dits "alternatifs") ne conduisent pas à des images de l'environnement méditerranéen radicalement différentes les unes des autres à l'horizon 2000. Mais les scénarios à l'horizon 2025 montrent que c'est dès maintenant et sans attendre que des politiques plus vigoureuses que les politiques actuelles doivent être décidées et mises en oeuvre."

"Les voies du développement passent par l'impératif de la protection de l'environnement."

"Une solidarité Nord-Sud et une coopération Sud-Sud beaucoup plus marquées sont indispensables à la sauvegarde de la mer et de l'ensemble du bassin."

Bien loin de propager un climat "alarmiste" qui favoriserait le fatalisme et le renoncement, les scénarios du Plan Bleu, même dans les hypothèses les plus défavorables d'une poursuite aggravée des tendances actuelles, constituent au contraire une incitation à l'action. Ils montrent clairement que la recherche de nouveaux types de développement, la prise en compte systématique de l'environnement dans la planification, la sensibilisation de l'opinion conduisant à un changement des mentalités sont autant d'options courageuses qui permettront d'atténuer, voire d'inverser les courants les plus dommageables. Le rapport met en évidence les chances qui sont à saisir. Il est un message d'espoir par l'action concertée de tous les pays.

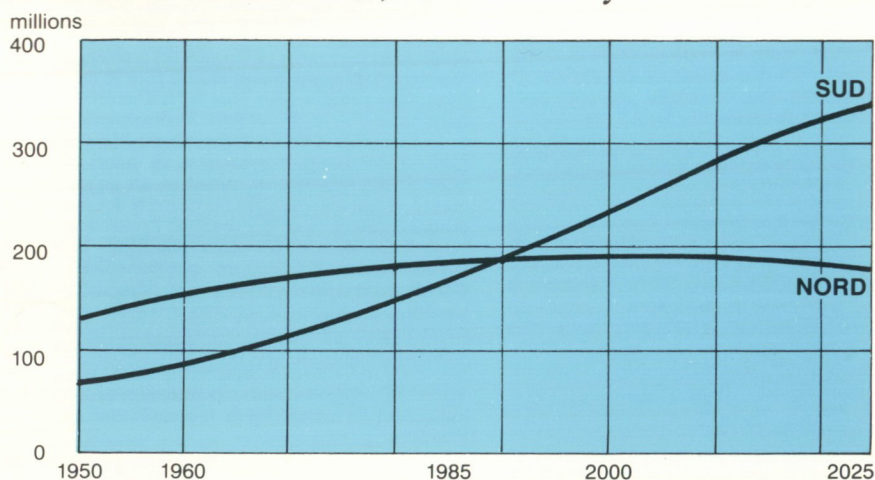
L'après-Plan Bleu

L'exercice du Plan Bleu prendra fin, en principe, en 1989, avec la publication des fascicules thématiques, la poursuite de la campagne de diffusion et de promotion du rapport, l'actualisation des données méditerranéennes. Il appartiendra ensuite aux pays membres du PAM de décider de la suite à donner à l'exercice. Les choix dépendront en grande part de l'écho que rencontrera le rapport, de la qualité du dialogue qu'il permettra d'instaurer au sein des pays méditerranéens et entre eux. Comme il est noté en introduction au rapport principal, "l'expérience montre que des rapports de ce genre ne prennent toute leur importance que s'ils sont suivis de décisions et d'actions individuelles ou collectives et d'un élargissement de la prise de conscience de certains grands problèmes." L'initiative revient maintenant aux pays et à leurs décideurs.

CHRONOLOGIE DU PLAN BLEU

Février 1977	Réunion intergouvernementale de Split. Le Plan Bleu est lancé pour aider les pays méditerranéens à explorer ensemble leur avenir.	Printemps 1985	Par contrat passé entre le PNUE et la France, création à Sophia Antipolis d'une structure d'accueil technique et administrative, le Centre d'activités régionales du Plan Bleu. Lancement de la deuxième phase consacrée à l'analyse systémique et l'élaboration des scénarios nationaux.	Fin 1986	Les premiers rapports sur les scénarios nationaux sont adressés.
Septembre 1980	Première phase exploratoire sous la responsabilité d'un Groupe de coordination et de synthèse. Réalisation de douze études sectorielles. Les synthèses sont résumées dans une brochure. Mise en place des Points focaux du Plan Bleu.	Avril 1986	Examen à Athènes du déroulement de la deuxième phase par la réunion des Points focaux du PB. Démarrage des études globales de	Début 1988	Mise au point du rapport du Plan Bleu par l'équipe centrale, avec l'appui du Groupe de réflexion sur les scénarios et le suivi du Comité d'orientation des Points focaux.
mai 1984				Novembre 1988	Première présentation à la presse internationale, à Athènes, du rapport et des publications connexes.

POPULATION DES PAYS MÉDITERRANÉENS Évolution 1950-1985; scénario moyen 1985-2025



Le graphique ci-dessus, tiré du résumé du rapport du Plan Bleu, illustre l'évolution démographique du Bassin méditerranéen de 1950 à l'horizon 2025; il se réfère à un scénario moyen simplifiant les divers scénarios utilisés dans le rapport complet. L'ensemble de la population des pays riverains compte aujourd'hui environ 360 millions d'habitants. En 2025 - autrement dit le très proche avenir - elle atteindra entre 520 et 570 millions d'habitants. Mais le fait important que fait ressortir le graphique est que, sur ce chiffre, les deux tiers seront constitués par les pays du Sud et de l'Est du bassin (contre la moitié aujourd'hui). Autrement dit l'écart démographique croissant entre la rive Nord et la rive Sud ne fera également qu'aggraver les disparités dans d'autres domaines: emploi, productivité, ressources, terres agricoles, qualité de vie, etc. Il appartient aux responsables politiques et aux planificateurs de prendre en compte dès maintenant ces évolutions et de mettre l'accent sur une solidarité Nord-Sud indispensable à la sauvegarde de l'ensemble du bassin.



“IL S’ AGIT DE DÉFINIR UNE NOUVELLE RATIONALITÉ DANS LA PRISE DE DÉCISION”

NOUS DÉCLARE M. MICHEL GRENON

Dans l’ interview qu’ il accorde ci-dessous à MEDONDES, le directeur scientifique du CAR/PB de Sophia-Antipolis souligne les principaux résultats du Plan Bleu ainsi que les difficultés, les chances et le climat de travail qui ont marqué l’ exercice depuis 13 ans. Et il salue à cette occasion la manifestation d’ un “état d’ esprit méditerranéen”.

Q. S’il fallait résumer en quelques phrases les résultats des scénarios du Plan Bleu, quels sont ceux qui vous paraissent les plus marquants, ou les plus lourds de conséquences?

R. En premier lieu, et surtout après 2000, l’évolution du bassin méditerranéen va être dominée par l’accroissement démographique dans les pays du Sud et de l’Est du bassin. On pourrait presque différencier les scénarios du Plan Bleu selon que le rythme du développement sera supérieur ou inférieur au rythme démographique dans un certain nombre de secteurs vitaux (comme la production agricole, la consommation énergétique, etc), ce dernier cas traduisant en fait une dégradation progressive du bien-être socio-économique, au lieu de l’amélioration nécessaire, et espérée par tous.

De plus, dans une région en développement démographique et économique rapide (principalement dans les pays du Sud et de l’Est du bassin méditerranéen), les scénarios ont établi l’intensité des relations entre le développement et l’environnement. Non pas seulement les impacts du développement sur le fragile environnement méditerranéen, à commencer par des dégradations physiques ou biologiques tendant de plus en plus à devenir irréversibles, mais aussi les “effets de retour”, c’est à dire les contraintes résultant de ces dégradations sur les possibilités ou les conditions mêmes du développement.

A cet égard, on ne peut qu’être préoccupé par l’ inexorable érosion des sols dans de nombreux pays du bassin méditerranéen, et ceci pratiquement quelque soit le type de développement (avec heureusement des nuances, qui plaident en faveur d’un développement équilibré et soucieux de l’environnement et des ressources naturelles). Accrue par l’expansion des activités agricoles sous la pression démographique, cette érosion tend à réduire fortement les potentialités de la production agro-alimentaire, dans une région où les besoins sont en forte croissance (démographie et amélioration des niveaux de vie). En fait, plutôt que des sols, il faudrait parler de l’ensemble **sols, eaux continentales et forêts** en amont (pour de nombreux pays), dont les scénarios ont montré la nécessité de les considérer, et de les protéger, comme une ressource unique. La dégradation de la forêt par exemple (par surpâturage ou par surexploitation du bois de feu) conduit à l’entraînement des sols par ruissellement et à la perte de la fonction de régulation des eaux: la dégradation d’une ressource aboutit bien à la dégradation des deux autres.

Q. Et en ce qui concerne la mer Méditerranée elle-même?

R. L’évolution future qui nous est apparue la plus inquiétante est la dégradation physique du

littoral (frange terrestre et étage infra-littoral), résultant de la concentration croissante de nombreuses activités conflictuelles, à commencer par l’urbanisation côtière, à laquelle s’ajoutent les activités touristiques, les implantations industrielles et énergétiques (raffineries, centrales thermiques, ports de chargement ou de déchargement d’hydrocarbures ou de charbon), les développements agro-alimentaires, les activités de pêche ou, demain, d’aquaculture, les infrastructures de transport, etc. Or, cette zone littorale et infra-littorale est vitale pour le développement de nombreuses espèces, et sa dégradation est une menace grave sur la vie même de la Méditerranée.

Q. Pour faire un tel exercice, on suppose que des difficultés nombreuses ont dû être surmontées?

R. Bien sûr, et de tous ordres: techniques ou scientifiques, mais aussi institutionnelles, humaines, etc. Du point de vue technique et scientifique, on peut mentionner par exemple la difficulté permanente d’étudier des relations entre le développement, qui intéresse les pays dans leur entièreté géographique et politico-économique, et l’environnement, local au contraire, et volontairement localisé dans l’exercice Plan Bleu aux seules “régions méditerranéennes”. Or, il n’existe pas de définition précise et universellement admise des



“régions méditerranéennes”, et on a été souvent obligé de les faire varier en fonction des problèmes considérés (telles que frange côtière pour le tourisme, mais bassin versant pour les ressources en eau).

Une autre difficulté technique est liée à la faiblesse des outils d’exploration du futur: la méthode des scénarios est autant un art qu’une science. Il faut aussi souligner la pauvreté des statistiques, surtout en ce qui concerne l’environnement. Généralement, les séries statistiques qui seraient nécessaires sur un certain nombre d’années pour typer des évolutions ou dégager des tendances n’existent pas, et nous avons dû consacrer un grand effort pour commencer à en établir un certain nombre. Il reste cependant beaucoup à faire pour améliorer cette situation, et rendre plus fiables, plus opérationnelles, les méthodes de travail qui ont été explorées pour la première fois au Plan Bleu.

Q. Ceci laisse supposer une équipe de travail importante?

R. L’équipe permanente à Sophia Antipolis était en fait très légère, quelques personnes seulement. Mais nous avons eu la chance de pouvoir nous appuyer sur un réseau de consultants méditerranéens très compétents, dont certains ont d’ailleurs mis au point des approches originales, pour la croissance économique à moyen et long terme, pour le développement agricole, pour les perspectives du tourisme ou de l’industrialisation, etc.

En l’absence d’un outil parfaitement adapté et disponible, nous nous sommes concentrés au départ sur les aspects méthodologiques (bases de données informatisées et études de cohérence et d’agrégation de scénarios très différents) et sur

quelques études spécifiques fondamentales, telles que population et démographie, urbanisation et “littoralisation”, énergie.

Cette équipe permanente et ses consultants ont ainsi défini rapidement un certain cadre, dans lequel les pays méditerranéens ont pu élaborer, à des degrés divers, leurs scénarios nationaux, que nous avons ensuite agrégés au niveau du bassin.

Q. Comment s’est passée cette collaboration avec les équipes nationales?

R. Très bien dans l’ensemble, encore qu’on aborde là une autre difficulté d’un tel exercice, à savoir la diversité des pays concernés et de leur état de développement. Pour souligner un aspect vraiment novateur du Plan Bleu, on peut remarquer que de nombreux pays étaient relativement peu familiarisés avec l’approche par scénarios, bien que pratiquant couramment la planification économique ou socio-économique. Même un pays comme la France, où est née la prospective, n’avait pas “en tiroir” de scénarios 2000-2025. Mais la plupart des équipes nationales ont “joué le jeu”, et on peut même dire que certaines se sont engagées à fond dans un tel exercice. Cet intérêt généralisé a naturellement beaucoup facilité la tâche de l’équipe permanente, et à défaut de parler d’une véritable “solidarité méditerranéenne” au niveau du développement, nous avons souvent ressenti un “état d’esprit méditerranéen”, et le désir de discuter ensemble des problèmes ou communs ou semblables. Enfin, nous ne nous sommes jamais heurtés aux susceptibilités nationales, comme on aurait peut-être pu le craindre d’un tel projet.

Q. La “solidarité méditerranéenne”, l’avez-vous davantage ressentie en matière d’environnement?

R. Bien sûr, et elle a déjà un passé avec les quelque treize années du Plan d’Action. Mais la perception des problèmes de l’environnement dépend aussi beaucoup des interlocuteurs. N’oubliez pas que le Plan Bleu a dialogué avec des planificateurs ou des responsables économiques, soumis à la pression des problèmes quotidiens (et ils ne sont pas mineurs!) et que les problèmes de l’environnement sont particulièrement difficiles à définir, à quantifier dans le temps et dans l’espace. Comme nous l’avons dit dans nos conclusions, il ne s’agit pas de définir une “nouvelle économie”, mais une nouvelle rationalité dans la prise de décision.

Q. Considérez-vous l’exercice comme terminé?

R. Bien que le Plan Bleu ait toujours été considéré comme un projet limité dans le temps, je pense personnellement que le plus mauvais usage qu’on puisse faire de scénarios est de les considérer comme terminés... En fait, que ceci soit fait à un niveau régional (méditerranéen) ou aux niveaux nationaux, il faut toujours continuer un exercice scénarios, et s’y recalculer périodiquement. L’accélération des évolutions, l’ampleur des contraintes sociales et écologiques, accroissent la nécessité de la planification. Mais les incertitudes géopolitiques, sociales, économiques, en accroissent les risques. D’où la nécessité d’encadrer les Plans avec des solutions de rechange, c’est à dire avec des scénarios: aux Plans le souhaité et le probable, aux scénarios le possible et l’aléa.

Et finalement, il faut maintenant mettre en oeuvre les résultats des scénarios du Plan Bleu. Dans le cas du Plan d’Action, on peut plus particulièrement penser que cette mise en oeuvre se développera au niveau de l’aménagement intégré du littoral, là où se manifestent les plus grandes urgences. Le Plan Bleu, ou ce qui lui fera suite, peut apporter au planificateur régional du littoral une certaine méthodologie, lui permettant d’échapper au coup par coup et d’inscrire ses actions dans une vision globalisante et à long terme, dans le cadre d’un “développement durable”.

LA DÉCLARATION DE GÈNES EST PUBLIÉE DANS LES DIX LANGUES DE LA MÉDITERRANÉE (PNUE)

Lors de leur quatrième réunion ordinaire, les Parties contractantes à la Convention de Barcelone avaient adopté par acclamation, le 13 septembre 1985, la Déclaration de Gènes sur la deuxième décennie méditerranéenne. Elles s'étaient engagées ensuite à en publier le texte dans toutes les langues des pays riverains afin de lui assurer la plus large diffusion possible. Voilà qui est chose faite. Le PNUE vient de publier une brochure où la Déclaration est reprise dans les dix langues de la Méditerranée: anglais, français, espagnol, grec, italien, maltais, serbo-croate, hébreu et arabe. La brochure continue à la fois un rappel des engagements pris et le témoignage qu'ils sont en voie de concrétisation. Sur les 17 points énoncés, le dernier assignait pour la période 1985-1995 dix objectifs à atteindre en priorité. Plus de trois ans après, on peut affirmer que la plupart d'entre eux sont en bonne voie: les premières stations de déballastage et stations d'épuration ont été mises en place, les études d'impact sur l'environnement se sont développées, les transports de déchets toxiques ont donné lieu à une première série de mesures, le phoque moine bénéficie d'un plan d'action pour sa protection, les 100 sites historiques ont été identifiés et approuvés officiellement par les Parties, tandis que 50 autres le seront bientôt. La Déclaration de Gènes a beau s'exprimer en dix langues, elle manifeste une seule et même volonté, et c'est le sens de cette brochure du PNUE.

RAPPORTS ET PROCÈS-VERBAUX DES RÉUNIONS DE LA CIESM (MONACO).

Condensés des travaux présentés lors du XXXI^e Congrès-Assemblée Plénière, Athènes, Grèce, octobre 1988.

Cet ouvrage de près de 400 pages, publié sous la direction de J.-Y. Cousteau, contient les résumés des communications présentées au XXXI^e Congrès de la Commission internationale pour l'exploration scientifique de la mer Méditerranée (CIESM) qui s'est tenu à Athènes du 17 au 22 octobre 1988. Dans le cadre de ce congrès se déroulaient également les IX^e Journées d'étude sur les pollutions marines en Méditerranée organisées conjointement par la CIESM et l'Unité de coordination du PAM. Les scientifiques trouveront donc réunis, en anglais ou en français, les travaux les plus récents menés sur la Méditerranée par les divers comités de la CIESM: Benthos, Géologie et Géophysique marines, Milieux insulaires, Vertébrés marins et Céphalopodes. Y figurent également les réunions de travail, tables rondes, réunions d'experts et conférences. L'ouvrage est assorti d'une liste des communications publiées et d'un index alphabétique des auteurs des condensés.

UNE EUROPE SANS TABAC

1, 2, 3 et 4, brochures du Bureau régional pour l'Europe de l'OMS.

Ces quatre brochures d'un format pratique et attrayant, publiées en anglais et en français, s'inscrivent dans le cadre du Plan d'action sur le tabac adopté conjointement par le Comité régional pour l'Europe de l'OMS et le programme "L'Europe contre le cancer" de la Communauté européenne. Les médecins, travailleurs sanitaires, planificateurs, législateurs et responsables politiques y trouveront résumés les principaux problèmes posés par la lutte anti-tabac. A ce titre, ces quatre brochures offrent un intérêt qui dépasse de beaucoup le cadre européen et elles pourront servir de matière de réflexion aux services concernés de tous les pays, notamment la brochure 2, "Stratégies législatives pour une Europe sans fumeurs", qui fait le point sur les législations susceptibles d'apporter des changements dans la production, la fabrication, la promotion et la vente du tabac, ainsi que d'influer sur les pratiques tabagiques.

Dans la série des rapports techniques du PAM

UNE ÉTUDE DE LA FONCTION JURIDIQUE DU PLAN D'ACTION POUR LA MÉDITERRANÉE

Signé par un consultant juridique, Evaghélos Raftopoulos, ce nouveau rapport technique du PAM est intéressant à trois titres. D'abord parce qu'il offre, pour la première fois, une analyse, dans une optique fonctionnelle, de la nature juridique du Plan d'action pour la Méditerranée adopté à Barcelone en 1975 par les Etats riverains de la Méditerranée. Le développement souhaité de la composante juridique et politique du Plan d'action a mis en évidence la nécessité de reconsidérer les implications pratiques d'une telle démarche. E. Raftopoulos souligne la singularité de cet instrument de coopération internationale que constitue le PAM. A cet égard - et c'est le second intérêt de son étude - il introduit une notion originale, celle de "Public Trust". Constatant qu'il est pratiquement impossible d'expliquer la nature juridique de la Convention de Barcelone par un rapport analogique classique avec le droit privé, il fait appel à l'institution du "Public Trust" du droit anglo-saxon qui peut se définir comme un rapport de droit fondé sur la confiance dans lequel une personne - le "trustee" - a des droits qu'elle est tenue d'exercer dans l'intérêt d'un autre ou pour l'accomplissement d'un but particulier (la notion la plus approchante dans le droit français est celle de fidéicommiss). L'auteur souligne: "Le système de la Convention de Barcelone est établi et fonctionne comme un Public Trust: il est mis en place, administré et son objet est progressivement déterminé par le consensus des Parties contractantes agissant en qualité mixte de "settlers" (instaurateurs) et "trustees" (fidéicommiss). Sans entrer dans une analyse détaillée, on observera que la proposition formulée par l'auteur de constituer

le PAM comme un "trust international" pourrait permettre de reconsidérer certains problèmes liés à sa mise en oeuvre et qu'elle a donc une portée pratique manifeste. Enfin, dans une troisième et dernière partie, le rapport applique à la Grèce un modèle de compilation de la législation relative à l'environnement. Le jour où le même travail sera réalisé dans d'autres pays signataires de la Convention de Barcelone (des consultations ont déjà été menées à cette fin), on pourra dresser un bilan comparatif très utile des diverses législations par référence au cadre juridique de la Convention de Barcelone et du PAM proprement dit. (*The Mediterranean Action Plan in a functional perspective: a quest for law and policy, No 25 de la Série des rapports techniques du PAM, PNUE, Athènes, 1988*).

LE CALENDRIER DES RÉUNIONS DU PAM

JANVIER - AVRIL 1989

XXII ^e Comité consultatif interorganisations	9-13 janvier. Athènes Grèce
Réunion des fonctionnaires responsables des 100 sites historiques	19-21 janvier. Marseille France
Réunion consultative sur les composés organophosphorés	24-26 janvier. Barcelone Espagne
Réunion chargée de l'examen des organophosphorés	24-26 janvier. Barcelone Espagne
Réunion des directeurs des Centres d'activités régionales	16-17 février. Athènes Grèce
Réunion ad hoc sur l'eutrophisation et les floraisons de plancton	8-10 mars. Athènes Grèce
Réunion du Bureau des Parties contractantes	14-15 mars. Athènes Grèce
Réunion des chercheurs responsables des programmes nationaux de surveillance continue	20-24 mars. Athènes Grèce
Atelier de la Banque mondiale sur la Méditerranée	4-6 avril. Paris France

MEDONDES, bulletin trimestriel, est publié par l'Unité de coordination du Plan d'action pour la Méditerranée en anglais et en français. Il se propose d'être un bulletin d'information informel qui ne reflète pas nécessairement les opinions officielles du PAM ou du PNUE.

Les nouvelles, les articles et les entretiens peuvent être reproduits librement, avec ou sans référence à MEDONDES. Cependant, les communications signées ne peuvent être à nouveau publiées qu'avec l'autorisation de l'auteur.

Si vous désirez proposer un article sur un sujet relatif aux sciences marines, prière de vous adresser à: Gérard Pierrat, Rédacteur-en-chef, MEDONDES, Unité de coordination du Plan d'Action pour la Méditerranée, 48 av. Vassileos Konstantinou, 116 35 Athènes, Grèce. Tél. (00301) 723.6586, Téléx 222611 MEDU-GR

**STAGES ET REUNIONS TENUS
RECEMMENT**

**Stage de formation pratique sur les
techniques de confinement et de
récupération en mer, Ercolano, Italie,
28 septembre - 4 octobre 1988**

Ce stage était organisé par le Centre régional de lutte contre la pollution par les hydrocarbures (ROCC) du Plan d'action pour la Méditerranée, avec l'appui logistique de Castalia S.P.A (Societa Italiana per l'Ambiente). Les frais du stage étaient assumés à part égale par le ROCC et la CEE.

Programme ASP et déclaration de Gênes

Conformément à l'un des objectifs assignés par la Déclaration de Gênes, selon lequel il convient d'identifier au moins 50 sites ou réserves marines ou côtières supplémentaires d'intérêt commun pour la Méditerranée, trois réunions du Centre d'activités pour les aires spécialement protégées se sont tenues en France, à Chypre et à Tunis. Elles ont abouti à la proposition de 54 nouvelles aires protégées dans l'ensemble de la région méditerranéenne. Cette liste sera soumise à la prochaine réunion des Parties contractantes.

**Réunion consultative FAO/PNUE sur la
toxicité de certaines substances vis-à-vis
des organismes marins, Villefranche-
sur-mer, France, 10-14 octobre 1988**

Cette réunion était organisée dans le cadre des activités MED POL. Elle a permis d'examiner les résultats de l'exercice inter-laboratoires de détermination de la toxicité et a recommandé certaines modifications à apporter aux méthodes de référence concernant la toxicité aiguë. Les travaux de recherche déjà menés dans le cadre de cette activité ont été passés en revue et des recommandations ont été formulées au sujet des futures activités.

**Réunion consultative FAO/PNUE/AIEA
sur les substances organostanniques,
Erdemli, Turquie, 7-9 novembre 1988**

Cette réunion était chargée d'examiner les résultats du projet pilote entrepris en 1988 afin de déterminer les niveaux des composés organostanniques dans certaines zones de la Méditerranée. Les zones surveillées comprenaient: a) le littoral français méditerranéen; b) le nord de la mer

Tyrrhénienne; c) le littoral sud de la Turquie; et d) la zone côtière d'Alexandrie (Egypte).

L'étude pilote démontre, de manière concluante, qu'il existe des concentrations élevées de TBT (Tributylétain) à proximité des ports et marinas qui accueillent un grand nombre de navires et bateaux de plaisance. On a relevé que l'intervalle de variation des concentrations est comparable à celui enregistré dans des conditions analogues en dehors de la Méditerranée. En plus de la source notoire de TBT que constituent les peintures antisalissures, l'emploi du TBT dans les systèmes de refroidissement par eau industriels s'est avéré entraîner des concentrations élevées au voisinage des rejets.

Dans l'ensemble, les résultats de l'étude pilote ont confirmé la nécessité de préconiser des mesures de réglementation au Comité scientifique et technique du PAM.

NÉCROLOGIE

Le phoque moine a perdu un ami

Le 16 octobre 1988, au cours d'une mission d'étude pour l'évaluation de la population des phoques moines le long de la côte mauritanienne, le véhicule transportant quatre chercheurs français et leur guide marocain a sauté sur mine, vestige de conflits antérieurs.

Didier Marchessaux a trouvé la mort au cours de cet accident. Auteur de nombreuses études sur le phoque moine pour le compte du PNUE (CAR/ASP de Tunis), de l'UICN, du WWF, du Conseil de l'Europe, Didier Marchessaux était tenu pour l'un des meilleurs spécialistes de cette espèce menacée et il avait activement contribué à l'élaboration du plan d'action visant à sa conservation. Se voulant avant tout un "homme de terrain", il laisse le souvenir d'une ardente passion pour la cause de l'environnement. MEDONDES et le personnel du PAM présentent leurs sincères condoléances à sa femme et à sa fille.

**Réunion consultative sur les critères
de qualité du milieu liés à la santé,
projet conjoint OMS/FAO/PNUE,
MED POL Phase II, Bled, Yougoslavie,
12-16 septembre 1988**

27 conseillers temporaires et participants provenant de neuf pays méditerranéens et de quatre pays non méditerranéens ainsi que des représentants de la FAO, du PNUE, de l'AIEA, du CIRC

et du Bureau régional pour l'Europe de l'OMS assistaient à cette réunion.

L'objet de la réunion consistait:

- à examiner la situation actuelle concernant le mercure et d'autres métaux lourds comme polluants du milieu marin en Méditerranée;
- à examiner la phase actuelle du projet relatif au méthylmercure parmi les populations méditerranéennes et aux risques sanitaires associés;
- de procéder à une étude préliminaire des critères de qualité du milieu et des critères connexes éventuellement nécessaires pour les métaux lourds polluant la Méditerranée;
- à formuler les recommandations appropriées.

La réunion a abordé les résultats de la première phase du projet au cours de laquelle, après un dépistage de plus de 4.000 sujets dans le cadre d'enquêtes alimentaires, un total de 1.098 échantillons de cheveux de populations grecque, italienne et yougoslave ont été analysés pour déceler la présence de mercure total et, le cas échéant, de méthylmercure.

Les résultats ont confirmé l'existence d'une corrélation positive entre la consommation de produits de la mer et les niveaux de mercure total et de méthylmercure dans les cheveux. Mais des sujets à risque n'ont été identifiés que parmi certaines communautés isolées de pêcheurs de Grèce et d'Italie.

La réunion a noté que l'Apport hebdomadaire tolérable provisoire, établi par le Comité conjoint d'experts FAO/OMS en 1972, demeurait le même (0,3 mg de mercure total, dont pas plus de 0,2 mg sous forme de méthylmercure), et elle est convenue que la prochaine phase du projet devrait être axée sur l'identification des groupes à risques sur une base régionale plus vaste en Méditerranée.

**ECHOS DES ORGANISATIONS
Coastal Zone 89**

La sixième de la série des Conférences annuelles "Coastal Zone" se déroulera du 11 au 14 juillet 1989 à Charleston, South Carolina, USA, sur le thème: "Broader horizons in coastal and ocean management" ("Horizons élargis dans la gestion des côtes et des océans"). En dehors des séances plénières, la conférence comportera une exposition, des stages de formation et des visites sur le terrain. Le PNUE (OCA/PAC) envisage de financer la participation d'un petit nombre de ressortissants de pays méditerranéens possédant une expérience particulière en matière de gestion du littoral.